

LOUISE MERZEAU

Techniques d'adoption

Aussi stimulant soit-il pour analyser les logiques de médiation, l'axe communiquer/transmettre risque d'entraver la réflexion s'il se réduit à une opposition rigide entre deux polarités. La démarcation claire et nette entre une continuité culturelle travaillant sur le long terme et l'essaimage instantané d'une indifférenciation technique empêche en effet de penser les phénomènes d'*hybridation* qui caractérisent l'hypersphère¹. En particulier, le renvoi dos à dos de la transmission et de la communication fait du concept d'*information* un point aveugle, quand on devrait au contraire l'identifier comme la figure nodale de la nouvelle économie des traces. « Concept problématique et non concept solution », comme le rappelle Morin², dans la mesure où il ne se réduit pas aux seuls aspects communicationnel ou statistique, mais intègre des fonctions de mémoire, de programme et d'organisation. L'information dont il est question n'est ni une substance, ni une simple opération de réduction de l'incertitude. C'est une cascade de copies qui se complexifient en se recyclant, ou, comme la définit Bateson, *une différence qui engendre d'autres différences*. Elle articule des processus de mise en forme (matérialisation, configuration), d'accès (propagation, appropriation) et de traitement (sélection, hiérarchisation, légitimation), qui exigent que soient pensés ensemble *news*, *knowledge* et *data*. Autrement dit, que soit dépassée la disjonction traditionnelle entre sauvegarde et diffusion.

Max Ernst,
poèmes visibles,
paru dans
Le Minotaure
entre 1934 et
1936

© Adagp, Paris 2001.

Hériter, adopter, oublier

Ce court-circuit de l'information dénote une conception linéaire de la transmission comme de la communication, à laquelle on peut opposer une approche

1. Cf. mon article « Ceci ne tuera pas cela » in *Cahiers de médiologie* n°6, 1998.

2. Edgar Morin, *Introduction à la pensée complexe*, ESF éditeur, 1990, p. 37.

plus récurrente. Non seulement pour réintroduire le vecteur temps dans la logique communicationnelle, mais aussi pour promouvoir des politiques de transmission dégagées du modèle qui préside aux thèses de Régis Debray : celui de la filiation. Sans cet effort de complexification, la médiologie court le risque de se couper du débat d'idées, ou de n'y jouer qu'un rôle de doctrine conservatrice, s'élaborant contre l'essor des sciences de l'information et de la communication. La perspective historique qu'elle contribue à projeter sur les questions d'actualité devrait pourtant la préserver d'un tel travers. Comment ne pas rapprocher, en effet, la révolution numérique de l'irruption de l'imprimerie, perçue en son temps comme la dilapidation d'une précieuse continuité fondée sur la culture orale et la copie des manuscrits, avant d'incarner quelques siècles plus tard l'idée même de transmission ? Si elles font pour l'instant davantage parler d'elles en termes d'accélération et d'*éphémérisation*, les nouvelles technologies pourraient bien œuvrer d'une manière analogue à une propagation de longue durée, dont la portée doit précisément être évaluée, maîtrisée et assumée.

Cette prise de conscience s'avère d'autant plus nécessaire, qu'après l'avoir accompagnée, les mnémotechniques sont aujourd'hui au cœur des enjeux économiques et sociétaux de l'innovation. En s'industrialisant, la mémoire a largement débordé les lieux traditionnels d'une gestion autorisée (école, bibliothèque, musée), pour se répartir à tous les niveaux de la production des biens comme des savoirs. Du marché de l'audiovisuel au « tourisme patrimonial », en passant par la guerre des brevets scientifiques et techniques, stockage, traitement et exploitation des traces sont désormais des points névralgiques dans les stratégies d'influence et les rapports de force.

Postuler que l'essor des machines à communiquer se paierait par un déficit mémoriel reconduit par ailleurs une conception idéaliste de la culture, que la médiologie s'efforce précisément de combattre. Si l'intelligence collective est toujours *déjà machinée*, c'est bien parce que ce qui est transmis ne préexiste pas à sa transmission. Les opérateurs socio-techniques de la sauvegarde fabriquent le patrimoine, ils n'enregistrent pas une mémoire déjà constituée – qui pourrait à ce titre être menacée de disparition. C'est dire qu'il faut renoncer à assimiler la mémoire non seulement au stockage, mais encore à l'héritage. Car la rétention n'est pas un acte de réception mais un acte d'*adoption* et d'*anticipation*³, qui suppose montage et différenciation. Dès lors qu'elle n'est plus génétique mais extériorisée dans une technique et un corps médiateurs, la mémoire désigne moins ce qu'une génération *hérite* des précédentes que ce qu'elle est disposée à effacer et retenir dans l'aval et l'amont de son présent. À ce titre, la transmission relèverait moins d'une sauvegarde que d'une *croissance inventive* : le passé commun qui fonde l'existence d'un *nous* est une production fantasmatique et fidu-

3. Je reprends ici une thèse largement développée par Bernard Stiegler, notamment dans « L'hyperindustrialisation de la culture », *Art-Press*, « Internet all over », hors série, novembre 1999, p. 58.

ciaire, où le groupe se définit autant par ses amnésies que par ses réminiscences.

Or, s'il n'y a pas à proprement parler de « machines à transmettre »⁴, il existe bien des *techniques d'oubli ou d'adoption*, qui informent les collectifs par un filtrage spécifique. En vidéosphère, le cinéma a joué ce rôle, en travaillant à la projection imageante des nations⁵, avant que la télévision ne monopolise la régulation du temps partagé par son système d'horodiffusion. Autant sinon plus que les vecteurs traditionnels de la transmission, ce sont ces mnémotechniques de communication que les nouveaux dispositifs viennent concurrencer et recadrer. Déjà, le recul des émetteurs au profit des serveurs fait éclater les grilles de programmes en vastes réseaux de bases documentaires, modifiant par là même les filtres de notre mémoire sélective.

Il serait donc dangereux de confiner ces outils de communication dans une simple logique de *circulation*, en ignorant qu'ils ont au contraire une portée mémorielle non négligeable. Cela reviendrait à dispenser le politique de toute implication dans les choix technologiques, tout en déchargeant de toute responsabilité historique les principaux acteurs-bénéficiaires de l'innovation. Comme si les télécommunications ou l'interactivité n'affectaient nos relations que dans l'espace, sans interférer avec le temps long de l'être-ensemble.

Stocker, distribuer, s'approprier

C'est en partant des usages qu'on évaluera au mieux cette imbrication du transmettre et du communiquer dans tous les domaines affectés par la numérisation. L'évolution des dispositifs électroniques contribue en effet à reconfigurer les pratiques, dans le double sens d'une efficacité immédiate et d'une anticipation généralisée. La gestion des mémoires ne peut désormais se conduire sans une négociation permanente entre les logiques de *personnalisation* et de *normalisation*. D'un côté, l'information devient de plus en plus flexible, individuelle, temporaire, « intelligente » ou stratégique ; de l'autre, l'intensification des échanges accroît le besoin de standardiser les procédures et les formats pour assurer leur compatibilité.

Sous l'effet croisé de ces deux exigences, le patrimoine gagne en vitalité en même temps qu'il se décentre. Les frontières entre stock et flux, message et documentation, utilisateurs et médiateurs sont de plus en plus instables. L'histoire récente des pratiques documentaires témoigne de cette *plasticité* croissante de la mémoire à mesure que les réseaux étendent et complexifient sa distribution. Dans un premier temps, l'attention s'est surtout focalisée sur l'augmentation sans précédent des capacités de stockage, liée à l'émergence des nouvelles techniques d'inscription. Il n'en fallait pas davantage pour voir renaître l'utopie d'une mémoire intégrale, qu'on a rêvé de matérialiser dans les bases de données. De fait,

4. Cf. Régis Debray, *Introduction à la médiologie*, PUF, 2000, p. 4 et son intervention dans cette livraison des *Cahiers*.

5. Cf. Jean-Michel Fardon, *La Projection nationale*, Odile Jacob, 1998.

avec la compression numérique et les supports optiques, l'humanité est sans doute pour la première fois en mesure de *conserver toutes les traces* qu'elle produit. Mais ces stocks en croissance exponentielle ont bien vite montré leurs limites en termes d'usage, en révélant leur incapacité à *incorporer d'eux-mêmes* la mémoire, hors de tout projet de communication et de transmission. Aussi performant soit-il, aucun système d'information ne peut prétendre à une quelconque efficacité médiologique s'il ne prend pas en compte la perspective de son appropriation.

L'attention s'est donc reportée dans un deuxième temps sur la question de l'accès aux documents. Le développement des « politiques culturelles » au sein des principales institutions patrimoniales est le premier témoin de ces efforts pour articuler la gestion des fonds sur des stratégies communicationnelles. Bibliothèques et musées ont été enjoins de concilier leur mission de conservation avec un nouveau devoir de diffusion, indexé sur la « satisfaction des publics » et la « qualité des prestations ». Directement issues du marketing publicitaire et des techniques de management appliquées à l'entreprise, ces nouvelles dispositions n'ont malheureusement pas toujours évité certaines dérives, tendant à confondre culture avec loisirs ou marché de l'offre et de la demande. Finalement, elles auront souvent contribué à connoter durablement la communication d'une « moins-value » culturelle, reconduisant son divorce avec la transmission.

Mais la réhabilitation des questions d'accès a aussi encouragé une vaste réflexion sur l'exploitation des ressources documentaires, touchant cette fois à l'organisation des mémoires. On a pris notamment conscience qu'il fallait s'intéresser davantage au couplage des nouveaux médias avec les anciens, pour s'appuyer sur la culture technique des usagers comme pour mener des politiques éditoriales innovantes. Ce faisant, on a pu mettre en évidence le caractère fortement *hétérogène* de cette mémoire distribuée. Loin d'une imagerie qui présente encore le Web comme une surface lisse et fluide, les réseaux sont traversés par des échanges relevant de régimes de proximité, de vitesse et d'interaction les plus divers. En fait, le caractère hautement socialisé de la production des connaissances ne s'est jamais autant manifesté que dans ces ramifications, où les commodités de stockage et de circulation des données renforcent les fonctions d'orientation, de régulation et d'identification des médiations humaines.

Les systèmes d'information se sont donc détournés du modèle d'une mémoire centrale irradiant vers la périphérie, pour mieux tirer parti de la plasticité des réseaux. Assistances à la recherche, traitement de requêtes parallèles, raffinement itératif des questions, génération de nouveaux documents comme réponses, technologies *push*⁶, procédures d'apprentissage ajustant l'architecture des fonds à la variété des tâches... La maintenance des gisements se joue désormais sur l'amélioration des techniques de *forage*, qui doivent s'affiner toujours da-

6. Techniques qui consistent à envoyer automatiquement à l'utilisateur une information ciblée, par opposition aux systèmes qui ne fournissent l'information qu'en réponse à une requête explicitement formulée.

vantage pour épouser l'extrême diversité des logiques d'usage.

Au problème de l'accès se substitue ainsi celui d'une *production collective du savoir*, relevant à la fois de la communication et de la transmission. La gestion des stocks ne doit plus seulement se préoccuper de leur pertinence et de leur exhaustivité : elle doit encore les *mettre en situation*. Pour parcourir et construire cette mémoire polymorphe, nous avons en effet besoin de pouvoir nous situer à l'intérieur des espaces intellectuels, afin de constituer des points de vue comme négociation d'autres points de vue. C'est dans cet esprit que se développent depuis peu divers outils permettant de cartographier l'agencement d'un réseau, la trajectoire d'une information ou le contexte d'émergence d'un énoncé. Par des thesaurus dynamiques, des graphes de liens ou des interfaces hypertextuelles capables d'explorer les zones d'indétermination du savoir, l'exploration des grands corpus devient non seulement possible : elle peut désormais produire des connaissances⁷.

7. Voir les exemples de cartes proposés sur le site *An Atlas of cyberspaces* [<http://www.cybergeography.org/atlas/atlas.html>].

8. Par exemple, les balises SGML, qui définissent un format d'échange et un métalangage de description, enrichissent les textes qu'elles indexent en y ajoutant des éléments de structure logique.

9. Je reprends ici une hypothèse développée par Bruno Bachimont, dans « Système numérique et documentation des contenus », *Dossiers de l'audiovisuel*, n° 83, 1999.

Indexer, normaliser, anticiper

On pourrait penser que ce principe de *navigation assistée* n'affecte que l'étape de la diffusion. Or c'est dès son inscription que le document numérique doit être structuré en vue de sa mise en circulation. Le principal enjeu des nouvelles mnémotechniques est sans doute dans cette *anticipation de l'indexation* qui « remonte » en amont de la production même des savoirs. Les nouveaux outils d'enregistrement balisent le signal au fur et à mesure de sa capture (caméras numériques). Les logiciels intègrent des zones de description de chaque fichier (indexeurs des systèmes d'exploitation ou des traitements de texte). Les moteurs de recherche sur Internet contraignent les auteurs à référencer leurs sites (titre, description, mots-clés). La numérisation des archives insère une piste documentaire à même les flux d'image et de sons. Enfin, l'édition multimédia ne conçoit plus de texte sans son paratexte (*story-boards*, *rushes* et *making off* accompagnant les films diffusés sur DVD).

Émetteurs et récepteurs de l'information sont donc appelés à participer de plus en plus activement à des processus documentaires, jadis assurés dans des médiations, des lieux et des temps séparés. Le signalement, la description et le fléchage ne relèvent plus d'une paraphrase, mais font désormais partie de l'œuvre ou du produit qu'ils contribuent à *transformer*⁸. La documentation prend dans cette perspective une dimension éditoriale et critique déterminante⁹. Si l'index a toujours été plus qu'une adresse, il n'aura jamais autant joué un rôle de glose, conditionnant non seulement l'accès, mais bien la *lecture* des textes ainsi annotés.

C'est finalement la distinction entre documents primaires et secondaires qui tend

à s'effacer. D'une part, les informations d'accompagnement ne sont plus confinées dans un rôle d'intermédiaire et peuvent être consultées pour elles-mêmes, à condition qu'on dispose des instruments de décodage appropriés. D'autre part, tout segment d'un texte numérique peut servir lui-même d'étiquette ou de lien vers d'autres textes ou fragments : dès lors qu'il est *calculable*, le contenu est potentiellement un index. C'est tout l'enjeu des recherches sur le traitement des langages naturels, visant notamment à généraliser les possibilités de recherche en texte intégral.

Face à l'instabilité croissante de l'information, le modèle de la monographie imprimée, qui associait un contenu, une présentation et un support, devient donc obsolète. S'il est facile de trouver une information sur les réseaux, il est plus difficile d'identifier son contexte de production ou de la retrouver à l'identique une seconde fois. L'hétérogénéité des sources, des langages et des formats, combinée aux principes de mise à jour et d'interconnexion, exige la mise en place d'une nouvelle « couche » documentaire, davantage orientée sur la structure logique des traces que sur leur aspect physique. C'est le rôle des métadonnées, destinées à formaliser un étiquetage systématique des données, lisible par machine. Outre des indications de type catalographique (titre, auteur, date...), ces *metadata* peuvent toucher aussi bien aux aspects juridiques, aux contraintes d'accès, aux formats d'échange, aux personnes-contacts, au voisinage d'autres répertoires ou à la maintenance et la fréquence des mises à jour. Information sur l'information, elles articulent ainsi sauvegarde et diffusion, en mémorisant, avec le document, un *état* des données et de leurs conditions d'utilisation.

C'est à ce stade que se repose alors la question de la normalisation, et à travers elle, celle d'un « espace public de la mémoire »¹⁰. Langages, formats, supports, canaux ou connectique : la pensée ne s'externalise qu'en *coordonnant* ses usages et ses objets. Or, plus un système d'information convoque des médiations techniques et s'industrialise, plus il requiert des standards technologiques et des conventions d'utilisation élaborées. Après les mémoires littérales et analogiques, le numérique ne peut donc que renforcer cette nécessité de stabiliser les moyens de partager l'information. De fait, tout semble désormais se jouer dans les nombreuses négociations et transactions nationales ou internationales, qui ont pour enjeu de normaliser la production, la conservation, l'indexation et la circulation des traces.

Mais en même temps, augmente le risque de reléguer ce souci de convergence dans une dimension purement économique et technique. La mémoire collective se verrait alors confisquée par une logique de mondialisation, plus soucieuse d'ouverture et d'interopérabilité que de coordination et de réglementation. Le marché aura toujours tendance à imposer ses propres standards, choisis en fonction de leur efficacité ou de leur rentabilité à court terme. Cela ne signifie pas

10. Expression empruntée à Patrick Bazin (voir son intervention dans cette livraison des *Cahiers*).

que ces choix technologiques n'aient aucun effet coercitif sur le temps long du partage et de la construction des savoirs. Qu'elles touchent aux modes de codage, de compression, de transfert, de description ou de présentation, les normes ne se contentent pas, en effet, de régulariser des pratiques existantes. Elles *anticipent* des procédures, des profils et des logiques, en *modélisant les usages*. Loin d'être strictement formelles, elles ont donc un caractère performatif et prescriptif, affectant les conditions d'écriture et de lecture des contenus. La numérisation des archives audiovisuelles constitue à ce titre un exemple éclairant ¹¹. En réponse aux nouveaux besoins d'une industrie de la diffusion en plein essor, des algorithmes d'analyse du signal ont été mis au point pour compresser les données. Parce qu'ils identifiaient des régularités discrètes dans les flux d'images (plan, mouvement, objet...), ces outils ont ensuite servi de base aux systèmes d'indexation automatique des documents. De la question purement technique du « transport », on est ainsi passé à celle, proprement sémantique, d'une grammaire mondiale des contenus audiovisuels. C'est dire que les opérateurs d'interfonctionnement technologique ¹² sont toujours aussi des opérateurs grammaticaux : en formalisant l'inscription des données, ils engendrent de nouvelles « langues » et de nouvelles représentations.

La question est donc de savoir quels sont les modèles culturels *autorisés* par les différentes options de normalisation. Et surtout quelles sont les instances de médiation qui sauront reconnaître aux nouveaux outils de communication leur impact de transmission, pour s'impliquer dans ces choix qui, fondamentalement, regardent le collectif.

11. Question fréquemment traitée par Bernard Stiegler, notamment dans « Le Temps discrétisé », *Cahiers de médiologie*, n° 9, 2000 et dans l'article d'*Art-Press* déjà cité.

12. Cf. l'introduction de Benoît Lelong et Alexandre Mallard au numéro de la revue *Réseaux* consacré à « La Fabrication des normes », vol. 18, n° 102, 2000.